

Europe

CELLULE D'ANALYSE EUROPÉENNE

PROPOSITION DE REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL

ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET
L'INNOVATION SOCIALE

COM (2011) 609 [INTRODUITE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE LE 6 OCTOBRE 2011]

Aperçu

Document	proposition de règlement; texte destiné à un processus législatif
Domaine	Traité sur le fonctionnement de l'UE: articles 46, d); 149; 153, § 2, a); 175, § 3

Soutien aux politiques sociales

Le programme de l'Union européenne pour le changement social et l'innovation sociale est fondé sur trois instruments:

- EURES (*EUROpean Employment Services*);
- le programme Progress (instrument financier d'appui à l'élaboration et à la coordination des politiques de l'UE dans les domaines de l'emploi, des conditions de travail, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité des sexes, de l'inclusion sociale et de la protection sociale);
- l'instrument européen de micro-financement Progress, en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale.

Objectifs de la proposition

- encourager la mobilité géographique des travailleurs;
- veiller à l'application effective du droit de l'Union relatif aux conditions de travail;
- appuyer les systèmes de protection sociale, soutenir l'apprentissage mutuel, l'innovation sociale;
- mener des actions concrètes et coordonnées dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et des conditions de travail, aussi bien au niveau de l'Union que des États membres;
- augmenter l'accès au micro-financement pour les groupes vulnérables et les micro-entreprises, améliorer l'accès au financement pour les entreprises sociales.

Subsidiarité

La Commission européenne estime que l'Union peut adopter des mesures, étant donné que les États membres ne sont pas à même de réaliser pleinement les objectifs du programme pour le changement social et l'innovation sociale.

La proposition fait l'objet d'un examen de subsidiarité au sein de plusieurs parlements nationaux.

Un avis sur le respect du principe de subsidiarité peut être rendu jusqu'au 7 décembre 2011.

En savoir plus

Vous pouvez consulter le document via le lien ci-dessous (Ctrl + cliquer sur le lien):

➤ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0609:FIN:FR:PDF>

Vous pouvez consulter les travaux des parlements nationaux relatifs à cette proposition sur IPEX (InterParliamentary EU information eXchange, www.ipex.eu):

Documents→ Legislative database→

Code: Year: Number:

Descripteurs Eurovoc: intégration sociale, microcrédit, lutte contre le chômage, pauvreté, EURES, exclusion sociale, analyse coût-bénéfice, bien-être social, création d'emploi, lutte contre la discrimination, sécurité sociale, aide à l'emploi, mobilité de la main-d'œuvre, condition de travail, maintien de l'emploi

* *
*

Rédaction: Laurent Pottier